



Motion

Gare Sud : faire partir le train de l'innovation à l'heure !

Les résultats du concours d'idées en urbanisme pour le quartier Gare Sud ont été rendus public récemment. Du rapport du collège d'experts (lesquels ont suivi les mandats d'étude parallèle et les travaux du groupe d'accompagnement), il ressort deux éléments en particulier :

1. Les terres fertiles des domaines agricoles seront préservées.
2. La mutation progressive de la friche industrielle SAFED en pépinière économique, sociale et culturelle est rendue possible par le déplacement du projet d'hôpital sur le terrain du comptoir.

Ces « choix forts », pour citer le collège d'experts, n'auraient certainement pas été les mêmes il y a encore quelques années. Ils sont le reflet de la prise en compte des crises écologiques et sociales auxquelles nous devons plus que jamais faire face.

Dans ce contexte en pleine évolution, le traitement du point 2 ci-dessus, semble-t-il désormais dénommé Village de l'innovation, doit en particulier tenir compte d'une nouvelle réalité : en lien avec l'urgence climatique, de nombreux citoyennes et citoyens, organisations et entreprises développent actuellement des projets allant dans le sens d'une société qui consommera moins mais mieux. Ces projets concernent notamment l'économie circulaire citoyenne (bibliothèques d'objets, banques de pièces de rechange, ateliers de réparation, magasins de seconde main, etc.) et les circuits courts alimentaires (transformation et vente de produits agricoles régionaux).

Aujourd'hui, des acteurs déjà implantés sur le site SAFED, et d'autres à la recherche de locaux, sont dans l'attente des décisions administratives et foncières encore nécessaires à la reconversion du site. Ces décisions prendront certainement quelques mois, et il apparaît important d'utiliser ce temps pour préparer un démarrage ambitieux du Village de l'innovation dès que possible. Les autorités communales doivent ainsi contribuer à éviter une dispersion aux quatre coins de la ville ou de la région de projets qui bénéficieraient sans nul doute d'importantes synergies en partageant un emplacement commun. Il s'agit également d'éviter le découragement de certains acteurs peinant à trouver des locaux adaptés ou une dynamique d'ensemble stimulante.

La présente motion demande en conséquence au conseil communal de :

- Débuter (ou poursuivre) dès à présent un processus de recherche de projets pouvant s'implanter au cœur du futur Village de l'innovation et à la ferme du Neuf-Cul.
- Fédérer et encourager les échanges entre ces projets (ainsi qu'avec l'hôpital, le cas échéant).
- Mettre en place les conditions pour un démarrage du Village de l'innovation le plus rapide et le plus ambitieux possible.

Delémont, le 27 septembre 2021

Pour le groupe socialiste,
Laurent Crevoisier

(Handwritten signatures in blue ink)
Grossod, Ribaud, A. Schueidy, B. Buet, P.B., M.B., H. Rieder, C.B., B. Buet